

FICHE TECHNIQUE

29/09/2022



A - IDENTIFICATION

A1 - Produit

Dénomination commerciale	
0527SG M. Extra Plus Croissant-Feuilletage SG 5x2kg	
Code article fournisseur	Dénomination légale de vente
0527SG	Margarine



A2 - Fournisseur

Nom Société	Site de fabrication		N° d'agrément ou d'enregistrement	
s.a. Aigremont n.v.	8, rue des Awirs - 4400 Awirs - Flémalle (Belgique)		B101343 - AER/LIE/011921	
Site internet	Tel	Fax	Contact	Certification
www.aigremont.be	0032/(0)4/273.71.00.	0032/(0)4/275.49.31.	info@aigremont.be	BRC - GDA margarine

B - DESCRIPTION DU PRODUIT

B1 - Utilisation du produit

Croissants; feuilletages; ce produit contient de l'huile de palme certifiée durable. www.rspo.org - RSPO-1106031.

☒ Utilisateurs professionnels ☐ Collectivités ☐ Consommateurs finaux ☒ Secteur industriel

B2 - Composition du produit

Ingrédients, additifs, arômes	% dans le produit fini	Origines	
		Végétale / animale / ...	Géographique
Matières grasses	80		
Huiles et graisses végétales raffinées		Palme RSPO SG, colza	Afrique de l'Ouest, Afrique Centrale, Amérique centrale, Asie du Sud-Est, Amérique du Sud, Amérique du Nord, Europe, Europe de l'Est, Océanie
Eau	≤ 20	Minérale	Belgique
Émulsifiants : mono- et diglycérides d'acides gras E471	< 1	Colza	Danemark
Acidifiant : acide citrique E330	< 0,2	Fermentation (sucre)	Belgique
Conservateur : sorbate de potassium E202	< 0,06	Synthétique	Chine
Arômes	< 0,02	Arômes	Europe
Colorant : bêta-carotène naturel E160a(iii)	< 0,01	Naturelle	Royaume-Uni

B3 - Composition nutritionnelle

Valeurs nutritionnelles moyennes (par 100 g)			
Energie (kJ/kcal)	2960/720	Glucides (g)	0
Matières grasses (g)	80	dont sucres (g)	0
dont :		Fibres alimentaires (g)	0
- acides gras saturés + trans (g)	40	Protéines (g)	0
dont trans (g)	1	Sel (g)	0
- acides gras mono-insaturés (g)	31		
- acides gras polyinsaturés (g)	9		

B4 - Caractéristiques organoleptiques

Goût	Odeur	Texture	Couleur
Arômes de beurre.	Arômes de beurre.	Solide à T° +20°C.	Jaune.

B5 - Conseils d'utilisation

N.A..

B6 - Logistique

Caractéristiques Produit (dimensions extérieures en mm)			
Emballage :	Complexe aluminium		
Poids net (kg) :	2	Longueur :	340
Poids brut (kg) :	2,024	Largeur :	292
Code EAN :	54_11421_00527_0	Hauteur :	21
Caractéristiques Colis (dimensions extérieures en mm)			
Nb de produits par colis :	5	Longueur :	362
Poids net (kg) :	10	Largeur :	112
Poids brut (kg) :	10,331	Hauteur :	302
Code ITF :	154_11421_00527_7		
Caractéristiques Palettes (dimensions extérieures en mm)			
Nb colis/palette :	80	Longueur :	1200
Nb colis/couche :	20	Largeur :	800
Nb couches/palette :	4	Hauteur :	1360
Poids net (kg) :	800	Type palette :	Palette euro bois
Poids brut (kg) :	846	Ne pas gerber les palettes.	

Code de traçabilité : LXXXXX Y HH:MM

DDM minimum à la réception : 2 mois

B7 - Conservation et transport

Date de durabilité minimale (DDM)	Conditions de conservation	Durée de vie après ouverture	Température de conservation	Température de transport
6 mois	Conserver dans un endroit sec, dépoussiéré et à l'abri de la lumière	DDM si conditions de conservation respectées	De préférence max + 10 °C	De préférence max + 15 °C

C - CARACTERISTIQUES**C1 - Microbiologiques**

Paramètres microbiologiques	BPF - Max	Méthodes
Germes totaux aérobies mésophiles (/g)	< 200 < 2000	ISO 4833
Entérobactéries (/g)	< 10 < 100	ISO 21528-2
E.Coli (/g)	< 10 < 10	ISO 16649-2
Staphylocoques à coagulase + (/g)	< 10 < 10	ISO 6888-2
Levures (/g)	≤ 10 ≤ 100	NF-V-08-059
Moisissures (/g)	≤ 10 ≤ 100	NF-V-08-059
Salmonelles	absence /25g	AFNOR BIO-12/16-09/05 : Vidas EASY Salmonella
Listeria monocytogenes	absence /25g	AFNOR BIO-12/11-03/04 : Vidas LMO 2

C2 - Physico-chimiques

Paramètres physico-chimiques	Seuils - Tolérances	Méthodes
Humidité	≤ 20 %	Evaporation
Acidité : F.F.A. (ac. Oléique-282) (à l'emballage)	≤ 0,3 %	ISO 1740
Peroxyde (à l'emballage) cible	≤ 1 meq O ₂ /kg	ISO 3960
seuil	≤ 2 meq O ₂ /kg	
Température de fusion : point de goutte	38 - 44 °C	Ubbelohde
Solid Fat Content : RMN (Bruker) (indicatif)	10 °C 44 - 53 %	ISO 8292 Méthode par RMN pulsée
	20 °C 27 - 36 %	
	30 °C 13 - 22 %	

C3 - Allergènes

	Présence intentionnelle dans le produit		Présence sur		Maîtrise des contaminations croisées OUI/NON /Sans Objet
	OUI/NON	Si oui, matière première contenant la substance	le site de production OUI/NON	la ligne de production OUI/NON	
Céréales contenant du gluten (à savoir blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées), et produits à base de ces céréales	N		N	N	O
Crustacés et produits à base de crustacés	N		N	N	O
Oeufs et produits à base d'œufs	N		N	N	O
Poissons et produits à base de poissons	N		N	N	O
Arachides et produits à base d'arachides	N		N	N	O
Soja et produits à base de soja	N		N	N	O
Lait et produits à base de lait (y compris le lactose)	N		O	O	O
Fruits à coque, à savoir amandes (<i>Amygdalus communis</i> L.), noisettes (<i>Corylus avellana</i>), noix (<i>Juglans regia</i>), noix de cajou (<i>Anacardium occidentale</i>), noix de pécan [<i>Carya illinoensis</i> (Wangenh.) K. Koch], noix du Brésil (<i>Bertholletia excelsa</i>), pistaches (<i>Pistacia vera</i>), noix de Macadamia et noix du Queensland (<i>Macadamia ternifolia</i>), et produits à base de ces fruits	N		N	N	O
Céleri et produits à base de céleri	N		N	N	O
Moutarde et produits à base de moutarde	N		N	N	O
Graines de sésame et produits à base de graines de sésame	N		N	N	O
Anhydride sulfureux et sulfites en concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre exprimées en SO ₂ .	N		N	N	O
Lupin et produits à base de lupin	N		N	N	O
Mollusques et produits à base de mollusque	N		N	N	O

Adapté au régime végétarien :

O

Adapté au régime végétalien :

O

Kasher :

N

Halal :

N

C4 - Attestations**OGM**

Ce produit ne doit pas être étiqueté suivant le Règlement (CE) No 1829/2003 du Parlement Européen et du Conseil du 22 septembre 2003 concernant les denrées alimentaires et les aliments pour animaux génétiquement modifiés et le Règlement (CE) No 1830/2003 du Parlement européen et du Conseil du 22 septembre 2003 concernant la traçabilité et l'étiquetage des organismes génétiquement modifiés et la traçabilité des produits destinés à l'alimentation humaine ou animale produits à partir d'organismes génétiquement modifiés.

Non ionisation, non irradiation

La s.a. Aigremont n.v. atteste que le produit mentionné dans cette fiche technique ne subit aucun traitement d'ionisation ou d'irradiation conformément à la Directive 1999/2/CE du Parlement européen et du Conseil du 22 février 1999 relative au rapprochement des législations des États membres sur les denrées et ingrédients alimentaires traités par ionisation.

Contaminants

La s.a. Aigremont n.v. atteste que le produit mentionné dans cette fiche technique est conforme au règlement CE 1881/2006 de la Commission du 19 décembre 2006 portant fixation de teneurs maximales pour certains contaminants dans les denrées alimentaires.

Pesticides

La s.a. Aigremont n.v. atteste que le produit mentionné dans cette fiche technique est conforme au règlement CE 396/2005 du Parlement Européen et du Conseil du 23 février 2005 concernant les limites maximales applicables aux résidus de pesticides présents dans ou sur les denrées alimentaires et les aliments pour animaux d'origine végétale et animale.



Alimentarité emballage primaire

La s.a. Aigremont n.v. atteste que l'emballage primaire utilisé pour le conditionnement de l'article mentionné dans cette fiche technique est conforme au Règlement (CE) n°1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Nanomatériaux manufacturés

Le présent produit ne doit pas être étiqueté en ce qui concerne la présence de nanomatériaux manufacturés conformément au Règlement UE N° 1169/2011 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2011 concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires.

Substances dangereuses - Fiche de données de sécurité

La s.a Aigremont n.v atteste que le produit mentionné dans cette fiche technique n'est pas considéré comme une substance dangereuse selon le Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement Européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. Ce produit ne nécessite pas une Fiche de Données de Sécurité selon l'article 31 du Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

Sous réserve de modification de la formulation du produit et/ou du procédé de fabrication.

La validité maximale de cette fiche technique est de 3 ans.

Cette fiche technique est la propriété de la s.a. Aigremont n.v.